



Le médecin qui a traité le camerounais Ekeng, condamné pour meurtre.

La justice roumaine a reconnu hier, Mardi 23 Février, coupable d'homicide involontaire, le médecin qui a assistait l'international camerounais de Dinamo Bucarest, Patrick Ekeng, décédé en 2016, à l'hôpital où il a été transféré après s'être effondré lors d'un match de Première Division.

La Cour d'appel de Bucarest considère que le médecin condamné, Elena Duta, a fait preuve d'une grande négligence en ne tentant pas de faire revivre le joueur camerounais pendant les trois minutes qu'il a fallu à l'ambulance pour arriver. La peine, sans appel, établit une peine de prison de 18 mois, avec sursis, et oblige le condamné à faire des travaux d'intérêt général pendant deux mois.

Au cours de l'enquête sur la mort du joueur, âgé de 26 ans, il a été découvert que l'ambulance qui l'avait transférée n'était pas équipée du matériel de réanimation nécessaire. La Cour a également ordonné que des indemnités de 200 000 euros, couvertes par la compagnie d'assurance qui couvrait le match, soient versées à la famille du footballeur, selon le journal roumain Gazeto Sporturilor. "Nous pensons que justice a été rendue et nous espérons que c'est un signe d'avertissement, tant pour les clubs que pour ceux qui fournissent des soins médicaux aux athlètes", a déclaré l'avocat de la famille d'Ekeng, Vlad Hossu. Ekeng, qui avait 26 ans au

moment de sa mort, est décédé d'un arrêt cardio-respiratoire le 06 mai 2016, dans un hôpital de Bucarest, où il avait été transféré après s'être effondré lors du match Dinamo-Viitorul de la ligue roumaine.

Ouest-France
